MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

BRÈVES ÉCONOMIQUES DES PAYS-BAS

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE LA HAYE

N° 8 – Septembre 2021

En bref

L'institut des statistiques CBS a revu de +0,7% la croissance du PIB néerlandais au T2 2021, passant ainsi à 3,8% par rapport au T1, grâce à l'assouplissement des mesures contre le coronavirus et une augmentation de la consommation des ménages. Le CBS a estimé la croissance du T2 2021 par rapport au T2 2020 à 9,7%, soit la plus forte croissance économique jamais enregistrée en une année.

LE CHIFFRE À RETENIR

9,7%

Croissance du PIB entre T2 2020 et T2 2021

Zoom sur le projet de loi de finances 2022

Le projet de budget 2022 a été présenté le 21 septembre, à l'issue du discours de politique générale prononcé par le Roi. Il se fonde sur une reprise rapide et durable (croissance de +3,9% en 2021 et de +3,5% en 2022) si le coronavirus reste sous contrôle. Du fait des négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement toujours en cours, le PLF (353 Md€ de dépenses) se limite à la mise en œuvre des politiques déjà lancées; les nouvelles orientations stratégiques sont laissées au prochain exécutif. Le gouvernement démissionnaire prend néanmoins l'initiative notable d'un large plan pluriannuel d'investissements de près de 8 Md€, en faveur notamment du climat et du logement (*voir le détail des mesures en infra*). Le parlement a négocié en outre un paquet de dépenses supplémentaires de 2,8 Md€.

Indicateurs macroéconomiques et financiers

1 Le projet de loi de finances 2022 annonce 6,8 Md€ d'investissements pour réduire les émissions CO_2

Le budget 2022 est fondé sur des **prévisions macroéconomiques** revues à la hausse par le bureau du plan CPB : un taux de croissance de +3,9% en 2021 , suivi de +3,5% en 2022, tout en reconnaissant les perspectives incertaines.

Les **finances publiques** se rétabliront un peu moins vite qu'anticipé. Ainsi, le déficit passera de -6,0% du PIB en 2021 à -2,4% en 2022, contre -1,8% encore prévu en août. Cette différence s'explique par les dépenses supplémentaires décidées ces dernières semaines.

- **Près de 6,8 Mds€ sont réservés pour accélérer la réduction des émissions de CO2**, dont 1,5 Md€ en 2022. 3 Mds€ seront alloués aux énergies renouvelables. 1,3 Md€ pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. 1,4 Md€ seront investis dans les infrastructures énergétiques, dont un réseau de distribution d'hydrogène (750 M€) et un réseau de chaleur. 600 M€ de subventions seront alloués à l'achat de voitures électriques.
- **Le gouvernement mobilise 300 M€ pour favoriser la participation des Pays-Bas aux IPCEI cloud et microélectronique.**
- La crise du logement a incité le gouvernement à dépenser **1 Md€ supplémentaire pour accélérer la construction de nouvelles habitations.**
- Le gouvernement mobilise **554 M€ en 2022 pour renforcer l'État de droit et lutter contre le crime organisé**.
- Les parlementaires ont négocié **un paquet supplémentaire de 2,8 Md€ financé notamment par la fiscalité des entreprises.** Il comprend une baisse de la taxe sur les bailleurs sociaux (500 M€), une hausse des salaires des instituteurs (500 M€), des dépenses supplémentaires pour la sécurité et la défense (500 M€) et une baisse des taxes énergétiques pour les ménages et PME (500 M€) financées par l'annulation du crédit-impôt des entreprises « BIK » et un encadrement plus strict des déductibilités fiscales de la dette des entreprises. Le gouvernement a également consenti à l'augmentation des salaires du personnel soignant (675 M€), partiellement **financée par une hausse du taux de l'IS qui passerait ainsi de 25% à 25,8%.**

S'agissant de la **fiscalité**, le gouvernement a prévu une baisse de l'IR à hauteur de 226 M€ pour renforcer le pouvoir d'achat des populations fragiles et des familles. Une exonération fiscale de l'IR pour les frais liés au télétravail sera instaurée, à hauteur de 2€/jour. Comme annoncé et pour répondre à une demande du secteur de la Tech, le gouvernement propose à partir de 2022 une réforme de l'imposition des options sur titres octroyées aux salariés, qui interviendra désormais « *when shares become tradable* ». Enfin, l'avantage fiscal donné aux véhicules propres se creuse : la taxe sur les voitures particulières basée sur les émissions de CO_2 augmente en moyenne de 2,3% de 2022 à 2025, et ne s'applique qu'aux voitures à essence et diesel, tandis que les propriétaires de voitures sans émissions n'ont pas à la payer.

L'effet combiné de la hausse des salaires (+2,2%), de l'inflation (+1,8%) et de la politique en faveur des revenus fera devrait entraîner une hausse du **pouvoir d'achat moyen en moyenne de 0,1 %.** Parmi les gagnants du nouveau budget, les bénéficiaires de prestations, célibataires et familles sans enfants ; tandis que les travailleurs indépendants sont les plus désavantagés, avec une perte de 0,2% de pouvoir d'achat. Parallèlement, les 226 M€ d'allégements fiscaux profiteront en priorité aux personnes recevant une petite pension, aux familles et plus particulièrement aux ménages à revenu unique.

Le **taux de chômage devrait rester stable à 3,5%** de la population active.

2 Les aides Covid ont réussi à limiter les dommages économiques en 2020

Une analyse du Bureau du plan économique (CPB) montre que le vaste programme de soutien Covid en 2020 a permis de préserver l'emploi et la viabilité des entreprises. Cette analyse est par ailleurs partagée dans les conclusions de la mission « Article IV » du FMI qui constate la bonne résilience de l'économie néerlandaise lors de la crise Covid. **Les mesures de soutien ont été relativement généreuses. Les 28 Mds€ dépensés en 2020 représentent 3,6 % du PIB contre 3,3 % en moyenne dans la zone euro.** Le régime NOW, en particulier, était généreux dans une perspective internationale (2,1% du PIB), tant en ce qui concerne le pourcentage du salaire maximum remboursé (85%) que le nombre d'entreprises soutenues (140K entreprises et 2,6 M d'employés pendant la première vague). Le programme de soutien a permis d'éviter une forte hausse du chômage. Selon les simulations du CPB, **le chômage aurait été en moyenne entre 0,7% et 2 % (65K-180K chômeurs) plus élevé en 2020** sans les trois principales mesures de soutien (NOW, TVL et Tozo). La Rabobank estime pour sa part que les dispositifs de soutien ont permis de préserver près de 230K emplois et éviter 5300 faillites. Selon ses calculs, la récession aurait pu engendrer un taux de chômage de 5,7%, contre 3,3% constatés en mai 2021.

Ces mesures ont également permis de maintenir les entreprises à flot, tout en perturbant le processus de fermeture et de création d'entreprises. **Le nombre de faillites en 2020 a été historiquement bas.** Le nombre de cessions d'entreprises employant plus d'une personne n'a pas augmenté en 2020, mais le nombre de cessions a augmenté parmi les indépendants (ZZP). La fréquence des fermetures était beaucoup plus faible parmi les entreprises aidées que parmi les entreprises sans aide. La politique de soutien a surtout permis d'éviter les faillites dans les secteurs les plus touchés par les restrictions, comme les sports, les loisirs et l'hôtellerie.

Les aides ont également bénéficié aux entreprises à productivité relativement faible et aux entreprises très solvables. La première catégorie d'entreprises était potentiellement déjà moins viable avant la pandémie et les aides ont ainsi maintenu les employés dans des emplois moins productifs. En outre, les entreprises hautement solvables ont également reçu des aides, alors que ces entreprises auraient pu être en mesure d'absorber elles-mêmes le choc économique.

Au fil de la crise, les coûts de la politique d'aide ont augmenté et les avantages ont diminué. Les coûts directs de l'aide sont restés élevés, les coûts indirects de la réduction du dynamisme des entreprises ont augmenté et les avantages du maintien de l'emploi ont diminué dans un marché du travail plus étroit. Le CPB considère dès lors qu'une analyse plus approfondie des politiques de soutien en 2021 sera utile. Le ministre des Affaires sociales et de l'emploi a par ailleurs indiqué qu'une évaluation complète du dispositif de soutien à l'emploi NOW sera effectuée en 2023.

3 En 2021, la bourse d'Amsterdam a déjà vu 16 IPO, un record depuis 1998

Parmi ces 16 nouvelles cotations, on compte 10 *Special Purpose Acquisition Companies* (SPAC), des sociétés sans activité opérationnelle et dont les titres sont émis sur un marché boursier en vue d'une acquisition ou d'une fusion future dans un secteur particulier et avant une échéance déterminée. Les autres IPO concernent souvent des entreprises étrangères de l'e-commerce, de la tech et des médias comme InPost (Pologne, e-commerce), Allfunds (Espagne, fintech), NX filtration (nanofiltres), UMG (France, musique/média) et Majorel Group (Luxembourg, expérience client). Coolblue (Pays-Bas, e-commerce) devrait joindre ce groupe avant la fin de l'année.

4 La relation commerciale avec le Royaume-Uni affectée par le Brexit

Au cours du premier semestre 2021, le Royaume-Uni a chuté à la sixième place en termes d'échanges de marchandises avec les Pays-Bas, selon une analyse chiffrée du CBS. Les importations et les exportations combinées ont représenté plus de 29 Md€ au 1er semestre 2021, soit 5,6 % du commerce total des Pays-Bas. Quelques années plus tôt, ce chiffre était encore de 7 % et le Royaume-Uni se classait en troisième partenaire commercial des Pays-Bas. Une inflexion des échanges commerciaux a été décelée bien avant la sortie définitivement actée du Royaume-Uni de l'UE : depuis début 2019 la progression du volume d'échanges entre les deux pays est plus faible que celle enregistrée pour les Pays-Bas et le reste du monde.

5 Forte croissance du pouvoir d'achat en 2020

L'année dernière, d'après le CBS, le pouvoir d'achat a affiché la plus forte croissance annuelle (+2,2%) depuis 2016, malgré la crise Covid. Grâce aux augmentations salariales, négociées avant la pandémie, le pouvoir d'achat des salariés a augmenté le plus à 4,3%. Les allègements de l'impôt sur le revenu ont également contribué à cette hausse.

6 La situation sur le marché de l'immobilier reste tendue

L'institut des statistiques CBS a enregistré une hausse de prix de +18% en un an au mois d'août. Cette situation tendue entraine un risque de surendettement. Ainsi, d'après une étude d'ING, un quart des primo-accédants reporte la création d'une famille, et un acheteur sur trois recherche un logement pendant plus d'un an et demi. L'inflation des prix favorise les comportements à risque : l'autorité néerlandaise des marchés financiers s'inquiète d'une hausse globale du risque d'insolvabilité des ménages. Pour maximiser leurs chances, 20% à 40% des jeunes acheteurs ont contracté un prêt hypothécaire strictement supérieur à la norme légale, et 9 à 13% des primo-accédants ont dissimulé leur prêt étudiant lors de la demande d'un prêt hypothécaire.

Entre-temps, le gouvernement a mis en œuvre dès le 1er juillet un gel des loyers du parc social. Ceci à permis de contenir la hausse des loyers à +0,8% par rapport à l'année précédente (+0,3% pour les loyers sociaux et +2,2% pour les loyers libéralisés), la hausse la plus faible depuis 1960. Les baux nouveaux, non concernés par cette mesure, ont toutefois augmenté de +7,2%.

Par ailleurs, il est prévu qu'un texte de loi sera voté avant le 1er janvier par le Parlement en vue de rendre inattractif l'achat de maisons à prix bas ou intermédiaire par des investisseurs. Cette loi impliquerait une interdiction de mettre un logement à la location lors des 4 premières années après l'achat, sauf si le bien était déjà loué au moment de l'achat. L'an dernier, un tiers de toutes les maisons vendues dans les quatre grandes villes sont entrées en possession d'investisseurs. Notamment, Amsterdam et Utrecht souhaitent appliquer cela dans l'ensemble de leur municipalité, tandis que La Haye et Groningue n'excluent pas cette option. Les principaux débats porteront sur la fixation d'une valeur seuil d'une maison « bon marché », sur lequel un consensus n'a pas encore émergé.

Actualités sectorielles

1 ÉNERGIE

Hausse des prix de l'énergie. La faible consommation due à la crise sanitaire, l'hiver doux et les prix bas des énergies fossiles ont mené à une réduction de la facture énergétique pour les ménages au cours de l'année 2020, et jusqu'au début de l'année 2021 (-3,8% entre janvier 2020 et janvier 2021). Toutefois, à l'image des autres pays européens, les Pays-Bas connaissent depuis T3 2021 une forte hausse des prix de l'énergie.

Ainsi, concernant les carburants, le prix de détail moyen relevé par United Consumers pour un litre de SP95 était de 1,982 € le 23 septembre, et certaines stations affichent des tarifs supérieurs à 2 €. Pour l'électricité, le tarif variable est passé de 0,0697 €/kWh à 0,0942 €/kWh entre janvier et août 2021, en dépit d'une baisse des tarifs cet été due à un excès d'offre en matière d'électricité verte.

Enfin, entre le 1er juillet et fin septembre 2021, le prix du gaz a doublé. Un mètre cube de gaz sur le marché libre coûte aujourd'hui entre 60 et 70 cts €, contre 5 à 15 cts un an auparavant, soit une augmentation comprise entre +300% et +1300%. Certains secteurs d'activité s'avèrent particulièrement affectés, comme le secteur horticole qui en est très dépendant.

D'ailleurs, l'institut TNO indique que la hausse des prix aura sans doute un impact financier sur les ménages, puisque dans un étude publiée en septembre, il relève que 550 000 ménages (7% du total aux Pays-Bas) seraient touchés par la précarité énergétique, définie comme le cumul de revenus faibles et de coûts énergétiques élevés.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que l'exploitation des champs en mer du Nord continue de se développer alors que celle du champ de Groningue est en voie d'être définitivement arrêtée d'ici 2022. Le gouvernement néerlandais envisage aussi d'autoriser prochainement l'exploitation d'un nouveau gisement dans la mer des Wadden.

2 ÉLECTROMOBILITÉ

Les ventes de véhicules électriques gonflent la consommation d'électricité. En décembre 2020, un total de 292 630 voitures électriques ou hybrides étaient en circulation aux Pays-Bas, représentant une augmentation de 43% du parc par rapport à l'année précédente. Pour que la transition vers l'automobile électrique soit complète, les Pays-Bas auraient besoin de 20 à 25 Mds KWh/an supplémentaires, soit la consommation actuelle de tous les ménages néerlandais en un an.

Nouveau montant de subvention pour les véhicules électriques (VE). Alors que l'enveloppe des subventions dévolues aux véhicules électriques a été rapidement épuisée, le montant de la subvention pour 2022 pour un VE sera de 3 350 € au lieu de 3 700 €. Pour les voitures d'occasion, il restera à 2 000 €. Dans les années à venir, le montant diminuera encore, à 2 550 € à partir de 2024, avant la disparition de la subvention en 2025. Un an plus tard, la subvention disparaît complètement. Au cours des trois prochaines années, 80 M€ supplémentaires seront alloués aux voitures neuves et 10 M€ aux voitures électriques d'occasion, a annoncé le Secrétaire d'Etat van Weyenberg. Le gouvernement a aussi décidé de réduire les avantages fiscaux pour les voitures de sociétés. Celles dont le côut est supérieur à 35 000 € en 2022, puis 30 000 € en 2023 ne pourront plus bénéficier desdits avantages, pour rendre les voitures de milieu de gamme plus intéressantes.

Nouvelle levée de fonds à succès pour Lightyear. La start-up basée à Helmond, qui travaille sur le développement de voitures électriques avec panneaux solaires intégrés, a levé des fonds en septembre auprès

de l'assureur DELA et de l'investisseur Joop van Caldenborgh. Cela porte le compteur à 93 M€ d'investissements pour 2021. En mai, le groupe familial SHV avait injecté 20 M€. Lightyear cherche de nouveaux bureaux et sites de développement à Amsterdam et Utrecht, mais aussi en Allemagne et au Royaume-Uni, et compte aujourd'hui 200 employés. Elle prévoit de lancer son premier modèle, le Lightyear One, l'année prochaine et a conclu des accords de production avec la société finlandaise Valmet.

VanMoof boucle un tour de table à 128 M$. La marque néerlandaise de vélos électriques VanMoof vient de conclure une série C de 128 M$, ce qui en fait l'entreprise de vélos électriques la mieux financée de la planète. VanMoof a vu ses ventes de vélos électriques plus que tripler en 2020. Au total, depuis sa création, elle a levé 182 M$. A noter que plus de la moitié des vélos vendus aux Pays-Bas en 2020 étaient électriques.

3 TRANSPORT FERROVIAIRE

Arriva autorisée à fournir trois nouveaux services ferroviaires aux Pays-Bas. L'Autoriteit Consument & Markt (ACM) a donné son aval pour que le transporteur Arriva puisse faire circuler des trains de nuit de Groningue et Maastricht à Schiphol, à partir de 2023 dans la nuit du vendredi au samedi. Le gestionnaire des chemins de fer ProRail doit vérifier la capacité du réseau avant de donner son accord. Arriva souhaite également assurer une liaison ferroviaire directe entre Amersfoort et Zutphen le matin en semaine. La NS ne devrait pas voir ses résultats en pâtir, des recherches de l'ACM montrant que ses bénéfices ne diminueraient que de 0,03% sur une année.

4 TOURISME

5,4 millions de touristes au total en 2021. D'après des données du Conseil néerlandais du tourisme et des congrès (NBTC), le nombre de touristes étrangers devrait stagner cette année à 5,4 millions, soit un quart de moins que pendant l'année corona 2020 et 73% de moins qu'en 2019. Les revenus du secteur ont atteint 14,5 Md€ en 2020, bien moins que les 34,7 Md€ perçus en 2019. La NBTC parie sur un plus grand nombre de visiteurs internationaux pour l'année prochaine, mais une reprise complète du secteur n'est pas attendue avant 2024.
Cette perte substantielle de revenus provenant des dépenses touristiques met en difficulté le secteur de l'Horeca. Au T2 2021, les hôtels ont eu 52% de clients en moins par rapport à 2019. Selon l'office néerlandais de statistiques CBS, la valeur ajoutée du secteur a diminué de plus de 40 % par rapport à 2019.

5 INFRASTRUCTURES

Le PBL s'interroge quant aux effets du télétravail sur le système de mobilité. Le 9 septembre, l'office de planification environnementale (PBL) a publié un rapport sur les effets du télétravail sur les marchés des bureaux et logements et sur le système de mobilité. Le télétravail et les horaires décalés pourraient réduire la congestion aux heures de pointe, dans les transports en commun ou sur la route. L'année dernière, le nombre d'embouteillages aux Pays-Bas a fortement diminué, selon le dernier rapport du réseau routier national publié fin août. Un changement durable des comportements de mobilité soulève la question de savoir si les investissements dans les infrastructures routières sont encore nécessaires.

6 INDUSTRIE/LOGISTIQUE

Nouveau centre logistique à Venlo. L'entreprise de distribution Geodis, filiale de SNCF, va construire un nouveau centre logistique à Venlo pour un montant estimé à 130 M€, motivé par la forte croissance des clients du e-commerce. Geodis a acheté un terrain de 21,5 hectares dans Trade Port Noord

où sera bâti cet entrepôt d'une superficie de 130 000 m², prêt d'ici deux ans. Au total, 350 à 400 personnes travailleront sur le nouveau site, dont certaines travaillent déjà chez Geodis.

Nouvelle usine de biocarburants à Rotterdam. Shell va construire l'une des plus grandes usines de biocarburants d'Europe, d'une capacité de 820 000 tonnes par an sur le site de Pernis à Rotterdam. La quantité de diesel renouvelable qui y sera produite pourrait réduire les émissions de CO_2 d'environ 2,8 Mtonnes/an. Les émissions de CO_2 seront captées et stockées dans un champ de gaz vide situé sous la mer du Nord (cf. projet Porthos). Le parc d'énergie durable s'appellera Energy and Chemicals Park Rotterdam. "Il implique un investissement de centaines de millions de dollars par an pendant la construction et le projet crée des centaines d'emplois", a déclaré Marjan van Loon, président de Shell Pays-Bas. Shell a mis au point une technologie pour l'usine de biocarburants de Rotterdam qui permet à celle-ci de produire des carburants à faible teneur en carbone à partir de déchets, tels que les huiles de cuisson usagées, les graisses animales et d'autres résidus industriels et agricoles.

7 TÉLÉCOMS

T-Mobile Pays-Bas racheté par des sociétés américaines. Les sociétés d'investissement Apax et Warburg Pincus (US) achètent le plus grand fournisseur de télécommunications mobiles du pays, T-Mobile Pays-Bas (ALL), avec 6,9 millions de clients, et le plus grand fournisseur de téléphonie mobile des Pays-Bas. Grâce à des acquisitions et à une fusion avec Tele2, la part de marché de l'opérateur était passée à 42%, devant ses concurrents VodafoneZiggo et KPN.

Evènements officiels :

- ✓ Webinaire organisé par la CCI France Pays-Bas sur le « E-commerce : Tax, Logistics & Legal » - 4 octobre, Amsterdam
- ✓ French Tech Days, organisés par Business France et la French Tech Amsterdam – 6 octobre, Amsterdam

Agenda bilatéral :

- ✓ Déplacement aux Pays-Bas de M. Gérald Darmanin, Ministre de l'Intérieur, le 20 septembre 2021
- ✓ Déplacement aux Pays-Bas de M. Franck Riester, Ministre délégué chargé du commerce extérieur et de l'attractivité, le 15 octobre 2021

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : **www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE
Liberté
Égalité
Fraternité

Responsable de la publication : Claire Monné
Rédacteurs : Toute l'équipe du Service Economique Regional de la Haye

Pour s'abonner : lahaye@dgtresor.gouv.fr